REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du
fixant la composition du comité consultatif ministériel des personnels enseignants et de documentation mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

VU le Code de l'éducation ;

VU le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L.813-8 à, L.813-8-2, R 813-71 et R. 813-72 ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 6 décembre 2018 ;

Arrête :

Article 1er -

La composition du comité consultatif ministériel des personnels enseignants et de documentation mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime est fixée ainsi qu'il suit :

- le ministre chargé de l'agriculture et de l'alimentation ou son représentant ;
- le chef de service des ressources humaines du ministère chargé de l'agriculture ou son représentant ;

Les représentants des personnels :

Pour la fep-CFDT :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. Boris GENTY	Mme Elisabeth BOURRIER
M. Serge HASTOY	M. Philippe CALDAS
Mme Stéphanie POTIER	M. Frédéric ANTON
Mme Geneviève MARTINEZ	Mme Laurence MOUGIN
M. Jean-Christophe LEBLANC	Mme Delphine ARMELIN
Mme Catherine GIRARDY	Mme MAUCORPS Sophie

Pour le SNEC-CFTC :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
Mme Annie TOUDIC	Mle Félice FRIEDRICH
Mme Estelle CLAVERIE-TICO	M. Stéphane PRUDET

Pour le SNEIP-CGT :

Membre titulaire	*Membre suppléant*
M. Damien SMAGGHE	Mme Barbara CHAUVEAU

Pour le SPELC :

Membre titulaire	*Membre suppléant*
Mme Carole COTTON LOCQUET Mme	M. Jean-Christophe PARIS

Article 2 -

L'arrêté du 18 janvier 2019 portant composition du comité consultatif ministériel des personnels enseignants et de documentation mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime est abrogé.

Article 3 –

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Fait, le 10 Décembre 2021

Pour le Ministre de l'agriculture
et de l'alimentation,

La Directrice Générale de l'Enseignement
et de la Recherche



Valérie BADUEL